



Carte d'identité :

L'association AFAD du Douaisis gère, dans le département du nord, un service d'aide et d'accompagnement à domicile aux familles (SAAD Familles) implanté sur 64 communes dont 3 établissements public de coopération intercommunale (Douaisis, Cœur d'Ostrevent et Pévèle Carembault). Ce territoire est particulièrement sinistré sur la ceinture minière. Aujourd'hui l'association emploie une cinquantaine de salariés dont plus de la moitié sont des TISF.

Contexte :

L'association propose, depuis de nombreuses années, un accompagnement pluridisciplinaire en direction des familles en difficulté. Pour ce qui concerne la période des 1000 premiers jours de l'enfant, **l'accompagnement individuel et collectif mobilise à la fois des ressources internes (TISF et psychologue) et les partenaires du territoire intervenant dans le champ de la périnatalité.**

Objectifs :

- Favoriser le lien parents/enfant par une information claire et détaillée permettant de lever toutes les craintes autour de l'accueil du nourrisson, et en offrant aux parents un espace d'écoute et de parole où ils peuvent exprimer leurs craintes, échanger et trouver des conseils auprès d'autres parents, professionnels de santé et/ou acteurs de la parentalité.
- Lutter contre les troubles du lien parents/bébé et prévenir la dépression post partum, par **un accompagnement à domicile en sortie de maternité effectué par une TISF et par 6 heures de consultation par un psychologue salarié de l'association, spécifiquement formé à l'observation du lien parents/enfant.**



Objectifs - suite :

- Développer un lien d'attachement parents/bébé par des ateliers et des temps de partage animés par des TISF en associant parents et enfants pour renforcer les compétences et les connaissances culturelles (contes, chants, comptines, usage ludique du langage...), ainsi que les transmissions de la mémoire culturelle.
- Prévenir le burnout parental via des groupes de réflexion, de formation et de connaissance des dispositifs existants en termes d'accès à la santé, aux droits commun, en matière d'accueil de la petite enfance...

Fonctionnement :

- Grande diversité des types d'accompagnement individuels et collectifs, adaptée à chaque projet d'intervention, dans des situations spécifiques (fratrie, relations mère/bébé et/ou père/bébé, problématiques psychiques...) et des espaces utilisés (domicile, locaux de l'association ou extérieur).
- Régularité et précocité des accompagnements répondant aux besoins et demandes habituelles des familles et tenant compte de la période spécifique des 1000 premiers jours de la vie de l'enfant.
- Modalités d'intervention basées sur le « faire avec » permettant d'adapter au mieux l'accompagnement dont la famille a besoin et de favoriser l'émergence des compétences éducatives des parents.

Points forts :

- Diversité et complémentarité des interventions (soutien à domicile par les TISF, soutien psychologique, actions collectives, implication du réseau des partenaires...) permettant de rompre l'isolement des familles et d'adapter au mieux l'accompagnement à la parentalité dans une démarche globale.